



AUCAME
Caen Normandie

OBSERVATOIRE
SOLIDARITÉS
TERRITORIALES
AUCAME

Contrat de ville 2024-2030 de Caen la mer

Diagnostic

vol.1/2

Sommaire

Contexte	3
Méthode	5
Les spécificités de Caen	9
Démographie	11
Familles	14
Personnes seules	16
Urbanisme	18
Cadre de vie	20
Logement	22
Précarité - pauvreté	25
Attractivité - image	28
Familles monoparentales	29
Au sommaire du volume 2 à suivre...	31

Photo couverture : Quartier Grâce de Dieu (Caen) - AUCAME

Le contrat de ville 2015-2023 de Caen la mer arrivant à son terme, la Communauté urbaine a confié à l'AUCAME, l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, la réalisation du diagnostic du prochain contrat de ville. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'**observatoire des solidarités territoriales de Caen la mer** dont la gestion et l'animation sont assurées par l'AUCAME.

En termes de calendrier, l'élaboration du diagnostic a démarré en 2023 avec en ligne de mire la signature du **contrat de ville 2024-2030** en mai 2024. Le pilotage a été assuré par les **élus référents** de l'observatoire réunis au sein d'un Comité de suivi associant Caen la mer, les Villes de Caen, Hérouville Saint-Clair et Colombelles, l'État et l'AUCAME.

LES ÉLUS RÉFÉRENTS DE L'OBSERVATOIRE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- ▶ **Rodolphe THOMAS**, Maire de la Ville d'Hérouville Saint-Clair et 1^{er} Vice-président de Caen la mer en charge de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire et de la politique de la ville.
- ▶ **Sophie SIMONNET**, 4^{ème} adjointe en charge de la participation citoyenne, de la proximité, de la vie associative et de la politique de la ville à la Ville de Caen.
- ▶ **Lamia MEKKAOUI**, Maire-adjointe en charge de la politique de la ville, de la participation citoyenne, de l'emploi et de l'insertion à la Ville d'Hérouville Saint-Clair.
- ▶ **Annie LEMARIE**, 1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement durable à la Ville de Colombelles.

Le Comité de suivi s'est réuni à plusieurs reprises pour valider la méthode, le calendrier et les grandes conclusions du diagnostic : le 10 janvier 2023, le 13 mars 2023, le 30 juin 2023, le 15 septembre 2023 et le 12 janvier 2024. Au-delà de son approche statistique et cartographique, le

diagnostic a fait l'objet de nombreuses réunions collectives visant à partager les constats et mobiliser les partenaires de la politique de la ville tout au long de la démarche d'élaboration du contrat de ville. Le point d'orgue a été le « temps fort contrat de ville » organisé le 30 janvier 2024 au Palais des Sports de Caen où le diagnostic a fait l'objet d'une présentation synthétique par l'AUCAME devant tous les participants.

Pour réaliser le diagnostic, l'Agence d'urbanisme a exploité principalement « **les données sur les quartiers de la politique de la ville (QPV)** » mises en ligne sur le site Internet de l'INSEE¹. Produites à l'échelle des QPV, les informations concernent de nombreux domaines comme la démographie, la population, l'éducation, le logement, les revenus, la précarité, la pauvreté, le chômage, l'emploi ou le tissu économique. Malheureusement, tous les domaines ne sont pas couverts. Ainsi, il n'existe pas de statistiques par QPV sur la santé, le numérique ou l'insécurité, des thématiques pourtant cruciales pour les habitants des quartiers. Cette carence empêche d'apprécier et d'objectiver la situation.

Au-delà des statistiques, Caen la mer a souhaité interroger les habitants pour recueillir leur avis et apprécier leur ressenti sur la vie dans les QPV (approche qualitative). La concertation citoyenne est ainsi apparue comme une opportunité pour compléter et valider le diagnostic.

Deux grandes actions ont été organisées :

- ▶ Un atelier participatif sur les enjeux des quartiers avec les Conseils-citoyens le 16 mars 2023,
- ▶ Un partenariat avec l'IRTS Normandie Caen pour interroger des habitants dans les quartiers (une centaine d'entretiens réalisés au printemps 2023).

Ces travaux ont permis aux habitants d'exprimer leur ressenti sur la situation et la vie dans les quartiers. Les éléments ont été intégrés dans le diagnostic pour affiner et enrichir l'analyse.

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477>.



Photo : Hérouville Saint-Clair

L'OBSERVATOIRE DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES DE CAEN LA MER

Créé en 2014 en amont du contrat de ville, l'observatoire des solidarités territoriales a été conçu pour identifier les quartiers en difficulté au sein du tissu urbain et suivre dans le temps l'évolution des quartiers de la politique de la ville (quartiers prioritaires et quartiers en veille active précédemment classés en CUCS¹ et non retenus dans la nouvelle géographie prioritaire). Confisés à l'AUCAME, les travaux menés dans le cadre de l'observatoire permettent à Caen la mer de disposer d'un véritable outil de connaissances et de suivi des quartiers sur le territoire.

Au-delà des statistiques, l'observatoire des solidarités territoriales est un espace d'animation pour les élus, les acteurs de la politique de la ville et les habitants (via notamment les Conseils-citoyens). Les travaux sont régulièrement présentés aux partenaires pour à la fois acculturer, susciter le débat et enrichir l'analyse en croisant les regards. L'organisation régulière de séminaires permet d'explorer certaines thématiques et d'esquisser des pistes d'actions opérationnelles pour mieux satisfaire les besoins des habitants. Les prises de conscience ont souvent conduit à infléchir les politiques en faveur des quartiers (vieillissement de la population, familles monoparentales...).

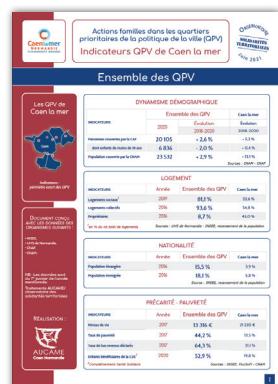
Pour identifier les quartiers en difficultés au sein de l'agglomération caennaise, l'AUCAME a défini un panel d'indicateurs d'alerte et de progrès. Actualisés tous les 2 ou 3 ans, la vingtaine d'indicateurs permet de voir comment évolue la situation sociale des quartiers et des communes de Caen la mer. La dernière actualisation a été faite en 2023 en vue du diagnostic du contrat de ville. Les indicateurs ont été cartographiés à l'échelle des IRIS (quartiers définis par l'INSEE pour diffuser les résultats du recensement), en faisant figurer le contour des QPV pour voir comment ils s'insèrent dans le tissu urbain. La plupart des cartes ont été reprises dans le diagnostic. Elles ont également servi en amont du contrat de ville pour définir la nouvelle géographie prioritaire (négociation avec l'État sur les nouveaux périmètres).

L'observatoire des solidarités territoriales fêtera ses 10 ans d'existence en 2024. Sur le territoire de Caen la mer, il est perçu comme un outil stratégique d'aide à la décision pour les élus et les services des Collectivités concernées par la politique de la ville. La capitalisation des connaissances et des données engrangées depuis sa création a permis la réalisation de ce diagnostic.

L'ensemble des productions de l'observatoire sont téléchargeables sur le site Internet de l'AUCAME².

1 CUCS : contrats urbains de cohésion sociale.

2 <https://www.aucame.fr/catalogue/observatoire-des-solidarites-territoriales-19.html>.



La nouvelle géographie prioritaire du contrat de ville 2024-2030 se limitant à Caen et Hérouville Saint-Clair, le diagnostic a exclu Colombelles de l'analyse. Il porte donc sur 6 QPV, la Grâce de Dieu, le Chemin Vert, la Guérinière, la Pierre-Heuzé, le Calvaire Saint-Pierre et Hérouville Saint-Clair, ce dernier quartier englobant la Grande Delle, le Val, les Belles Portes, le Grand Parc et la Haute Folie. Le périmètre d'étude est celui du contrat de ville 2015-2023, les données n'existant pas à l'échelle de la nouvelle géographie prioritaire.

Pour caractériser et apprécier les forces et les faiblesses des quartiers prioritaires, l'AUCAME a procédé à deux échelles. La première est celle de la Communauté urbaine, en comparant les QPV à l'ensemble du territoire de Caen la mer. La seconde se situe à une échelle plus large, en comparant les quartiers prioritaires de Caen la mer à une centaine d'autres QPV situés, comme Caen, dans des villes dominant l'armature urbaine au sein de leur région. Ce double regard permet d'identifier les points communs, les spécificités et les enjeux des différents quartiers en amont du contrat de ville.

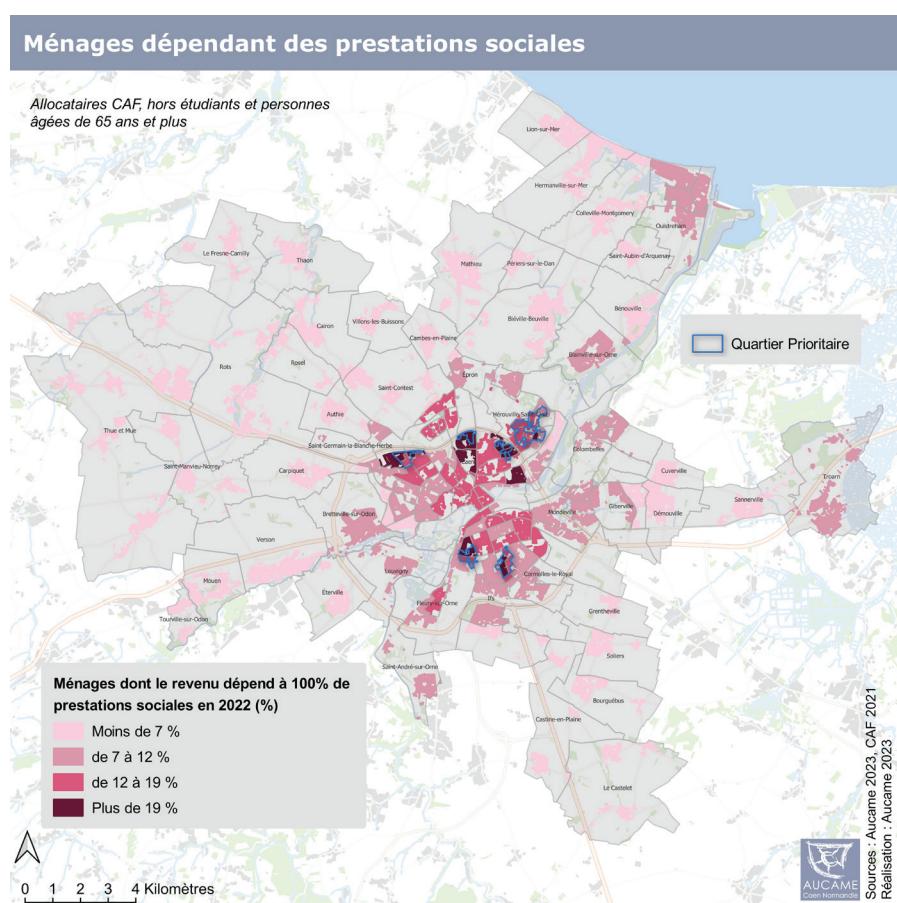


1. ÉCHELLE DE COMPARAISON : CAEN LA MER

Exemple : les ménages dépendant des prestations sociales

Pour comparer les QPV aux autres quartiers et communes de Caen la mer, des cartographies ont été réalisées à l'échelle des IRIS (quartiers INSEE au sens du recensement de la population) en faisant apparaître le périmètre des quartiers prioritaires du futur contrat de ville 2024-2030. Les cartes concernent les indicateurs d'alerte et de progrès retenus dans l'observatoire des solidarités territoriales pour suivre l'évolution des quartiers en difficulté au sein de Caen la mer (voir encadré page 4).

À titre d'illustration, la carte ci-dessous met en exergue les quartiers où une part importante de la population dépend à 100 % des prestations sociales versées par la CAF. Au sein de Caen la mer, les personnes concernées vivent surtout dans le tissu urbain, particulièrement dans les QPV de Caen qui ressortent clairement sur la carte. Signe de difficultés sociales, un quartier en veille active



dans l'ancien contrat de ville se démarque, celui de Saint-Jean-Eudes. La situation est plus favorable au sein de la Ville d'Hérouville Saint-Clair.

Au-delà des cartographies, un grand nombre d'indicateurs ont été mobilisés et analysés pour englober toutes les facettes de la vie des habitants. Pour apprécier la situation, la valeur des indicateurs a été calculée à l'échelle des QPV en considérant la **médiane** et non le total ou la moyenne en raison du poids démographique d'Hérouville Saint-Clair. La médiane est la valeur qui sépare les QPV en deux : la moitié des quartiers prioritaires a une valeur supérieure à la médiane, l'autre moitié a une valeur inférieure. La médiane est ensuite comparée à la valeur totale de Caen la mer pour voir comment se situent les QPV sur le territoire.

CALCULEZ MALIN !

L'exemple ci-dessous permet d'illustrer la **méthode de la médiane** utilisée pour apprécier la situation des QPV sur le territoire de Caen la mer. L'indicateur analysé est le **taux de pauvreté**, référentiel retenu par l'État pour définir la géographie prioritaire. En 2020, le taux de pauvreté par quartier prioritaire était la suivante :

- . La Guérinière : 53 %
 - . Pierre-Heuzé : 51 %
 - . Chemin Vert : 50 %
- Médiane -----
- . Calvaire Saint-Pierre : 47 %
 - . La Grâce de Dieu : 41 %
 - . Hérouville Saint-Clair : 37 %

La valeur médiane s'élève à 48 % : la moitié des quartiers a une valeur supérieure (La Guérinière, la Pierre-Heuzé et le Chemin Vert), l'autre moitié a une valeur inférieure (Le Calvaire Saint-Pierre, la Grâce de Dieu et Hérouville Saint-Clair).

Au sein de Caen la mer, 14 % des habitants vivent en-dessous du seuil de pauvreté (fixé à 1 160 € par l'INSEE en 2021). Au regard de la médiane, les QPV comptent **3,4 fois plus de pauvres** (48/14) que la Communauté urbaine dans son ensemble.

2. ÉCHELLE DE COMPARAISON : LE PANEL DE 13 VILLES

Pour identifier les spécificités des QPV de Caen la mer, l'AUCAME a constitué un panel de 13 villes de comparaison. Les villes ont été choisies en fonction de leur position dans l'armature urbaine, de leur localisation géographique, mais aussi des similitudes qu'elles présentent avec Caen. Le choix s'est basé sur une étude de l'INSEE concernant le maillage du territoire français² et un travail spécifique mené par l'AUCAME pour le compte de Caen la mer. Ce dernier avait pour objet d'identifier les « villes jumelles » de Caen afin de comparer leurs trajectoires dans une logique d'attractivité. Bien qu'elles n'aient pas la mer à proximité, 4 villes étaient alors ressorties : Angers, Orléans, Reims et Dijon.

Pour définir le panel de comparaison, ont été retenues les aires métropolitaines et les grandes aires urbaines identifiées par l'INSEE qui se situent dans le grand quart nord-ouest de la France, auxquelles ont été rajoutées les « villes jumelles » de Caen se situant en dehors de ce quadrant. La carte ci-contre localise les villes concernées.

Les 13 villes formant le panel de comparaison totalisent 106 quartiers prioritaires en incluant celui de Colombelles sur Caen la mer. Ainsi constitué, trois questions se sont posées :

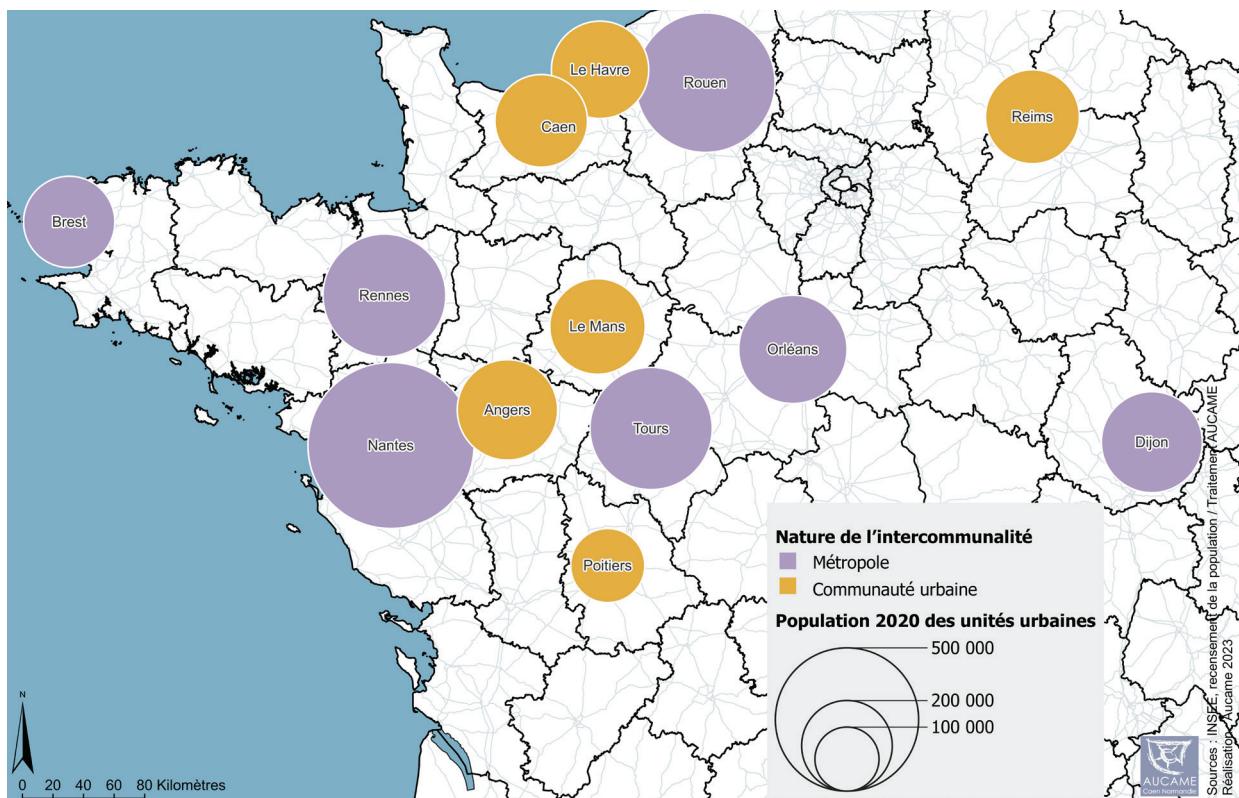
- ▶ Comment se situe Caen par rapport aux autres villes ?
- ▶ Les QPV de Caen la mer se démarquent-ils des quartiers prioritaires des autres villes ?
- ▶ Les spécificités caennaises se retrouvent-elles dans les QPV de Caen la mer ?

Pour savoir comment se situe Caen, 90 indicateurs socio-démographiques et économiques ont été mobilisés. L'échelon géographique retenu est l'**unité urbaine**³ (agglomération au sens INSEE du terme) car les QPV se situent tous dans le tissu urbain. Pour chaque indicateur, a été calculé le **rang** et l'**indice de spécificité** de Caen pour voir comment la ville se positionne par rapport aux autres villes du panel de comparaison. L'exemple ci-après explicite la méthode de calcul.

² « Un maillage du territoire français : 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines » - INSEE Première - janvier 2011 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280952>.

³ L'unité urbaine regroupe toutes les communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 m entre deux constructions).

13 VILLES POUR COMPARER CAEN



CALCULEZ MALIN !

En 2020, la densité d'établissements¹ dans l'unité urbaine de Caen est de 96 établissements pour 1 000 habitants. L'agglomération caennaise se situe au 2^{ème} rang parmi les 13 villes du panel de comparaison.

L'**indice de spécificité** se calcule en divisant la valeur de Caen par la médiane des villes du panel de comparaison. Il est multiplié par 100 pour le communiquer en indice. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus la spécificité caennaise est forte. Concernant la densité d'établissements, la médiane s'élève à 82 établissements pour 1 000 habitants. La moitié des villes ont donc une valeur supérieure (dont Caen) et l'autre moitié une valeur inférieure. L'indice de spécificité est ainsi égal à $(96 \times 100 / 82) = 117$. Supérieur à 100, l'écart est important par rapport aux autres villes.

Caen se démarque ainsi par sa forte concentration d'entreprises et d'emplois dans le tissu urbain. En 2020, près de la moitié des emplois du Calvados se situent dans l'agglomération caennaise ! Cette proximité peut potentiellement favoriser l'accès à l'emploi des habitants des QPV.

¹ Activités marchandes hors agriculture.

Pour apprécier les spécificités des QPV de Caen la mer, plusieurs centaines d'indicateurs ont été analysés. La méthode utilisée repose là aussi sur l'**indice de spécificité** calculé en divisant la valeur médiane des QPV de Caen la mer par celle des 106 quartiers prioritaires du panel de comparaison. L'exemple ci-dessous en donne une illustration.

CALCULEZ MALIN !

En 2021, la densité d'établissements pour 1 000 habitants est supérieure à 40 dans la moitié des QPV de Caen la mer. La valeur médiane s'élève à 32 pour les quartiers prioritaires du panel de comparaison. L'indice de spécificité est donc égal à $(40 \times 100 / 32) = 124$. La valeur élevée de l'indice montre que le tissu économique est plus dense dans les QPV de Caen et d'Hérouville Saint-Clair, là aussi un atout pour les habitants et la vie des quartiers.

Pour certains indicateurs, une faible valeur dénote également une spécificité. En 2019, le taux d'emploi des étrangers est ainsi inférieur à 35 % dans la moitié des quartiers prioritaires de Caen la mer. La valeur médiane des 106 QPV s'élève à 38 %. L'indice de spécificité est donc de $(35 \times 100 / 38) = 92$. Inférieure à 100, cette valeur révèle une difficulté accrue à trouver un travail pour les étrangers vivant dans un QPV de Caen la mer.

Dans le diagnostic, les indices de spécificité sont synthétisés sous forme de **compteurs** pour apprécier visuellement (et facilement) la situation des quartiers prioritaires de Caen la mer vis-à-vis des autres QPV du panel de comparaison.

La graduation est la suivante :



Quand un indicateur a une connotation positive (ex. le niveau de vie), la situation est favorable lorsque la valeur est élevée.

La situation est inverse lorsque l'indicateur a une connotation négative (ex. le taux de chômage) : plus la valeur est faible, plus la situation est favorable.

Si l'appréciation est subjective (ex. une part élevée de personnes âgées est-elle bénéfique pour un quartier ?), la graduation se fait de la plus petite à la plus grande valeur.

Dans la présentation du diagnostic, seuls les compteurs révélant une spécificité des QPV de Caen la mer sont représentés. Un indicateur sans camembert signifie que la situation des QPV de l'agglomération caennaise est proche de celle des quartiers prioritaires des autres villes du panel de comparaison.

Pour éclairer les enjeux, certains indicateurs font l'objet d'encadrés indiquant les données par QPV. Les quartiers prioritaires sont alors classés par valeur décroissante de l'indicateur afin de pouvoir identifier les quartiers prioritaires où la situation est la plus prégnante.

Pour conclure et résumer la méthode, l'exemple ci-dessous illustre les différentes approches permettant d'apprécier la situation des QPV de Caen la mer.

INTERPRÉTEZ MALIN !

En 2019, 6 % des habitants de l'agglomération caennaise sont de nationalité étrangère. L'unité urbaine de Caen se situe au 11^{ème} rang par rapport aux 13 villes du panel de comparaison (connotation neutre).

Dans les QPV de Caen la mer, 20 % des ménages sont étrangers (valeur médiane). La proportion est de 4 % sur l'ensemble de la Communauté urbaine (5 fois moins).

Comparé aux autres quartiers prioritaires du panel de comparaison, ceux de Caen la mer se situent comme suit :



Au final, l'agglomération caennaise compte moins d'étrangers qu'àilleurs, mais au sein de Caen la mer, ils sont globalement plus nombreux dans les QPV des autres villes du panel de comparaison.

Le palmarès par quartier est le suivant
(Part des ménages étrangers) :

- | | | | |
|-----------------------|------|-----------------------------|------|
| 1. La Guérinière : | 25 % | 4. Calvaire Saint-Pierre : | 19 % |
| 2. Pierre-Heuzé : | 23 % | 5. Chemin Vert : | 14 % |
| 3. La Grâce de Dieu : | 21 % | 6. Hérouville Saint-Clair : | 12 % |

La part des étrangers la plus élevée se situe à la Guérinière, à la Pierre-Heuzé et à la Grâce de Dieu.

UN TERRITOIRE TRÈS PÉRIURBAIN

Située au cœur d'une grande plaine agricole à proximité de la mer, la ville de Caen est propice à l'étalement urbain. Les dynamiques de périurbanisation poussent une partie des habitants à quitter l'agglomération pour s'installer en périphérie à des distances souvent lointaines. Au regard des déplacements domicile-travail, l'aire d'attraction de la ville de Caen est très vaste. En 2019, 62 % de la population vit dans la couronne périurbaine, une part élevée comparé aux autres villes du panel (4^{ème} rang après Poitiers, Rennes et Brest).

DE FORTES DISPARITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

CAEN PAR RAPPORT AUX AUTRES AGGLOMÉRATIONS

UNITÉ URBAINE DE CAEN - RANG SUR 13

Dynamisme démographique et économique

20 % des ménages ont emménagé depuis moins de 2 ans (2019)

3^{ème} rang

18 étudiants pour 100 habitants (2020)

4^{ème} rang

14 % de logements supplémentaires entre 2008 et 2019

4^{ème} rang

2 % d'emplois supplémentaires entre 2013 et 2019

5^{ème} rang

L'ampleur de la périurbanisation a des incidences démographiques. Au sein de l'unité urbaine, les couples avec enfant(s) ne représentent que 22 % des ménages, une part inférieure aux autres villes du panel de comparaison (11^{ème} rang). Les flux de départs vers la périphérie concernent en effet principalement des familles avec enfant(s).

Dans les espaces périurbains, les logiques d'implantation se font plutôt sur le mode « qui se ressemble s'assemble » en raison notamment du coût du foncier et de l'immobilier qui ne facilite pas la mixité sociale.

La logique est la même au sein de l'agglomération où les disparités sociales sont très fortes d'un

quartier à l'autre. Le profil socio-démographique des habitants est étroitement lié à la structure du parc et à l'offre de logements. Les personnes défavorisées vivent ainsi majoritairement dans le parc social et dans des îlots locatifs privés (souvent vétustes) où les loyers sont globalement peu élevés.

En matière d'habitat, Caen se démarque des autres villes du panel de comparaison par la part élevée de logements construits entre 1946 et 1970 (3^{ème} rang) du fait de la reconstruction (suite à la bataille de Normandie) et des politiques de déconcentration industrielle menées en France à partir des années 60 (nécessité de construire des grands ensembles d'habitat collectif pour accueillir une main d'œuvre abondante).

UN BASSIN DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

Sur le plan démographique et économique, l'unité urbaine fait preuve d'un grand dynamisme. La vitalité est liée à la croissance de l'emploi (5^{ème} rang) et au rythme de constructions neuves (4^{ème} rang) qui attirent de nouveaux habitants, notamment des étudiants dont les effectifs sont en plein essor (4^{ème} rang).

Dans le grand ouest, Caen constitue en effet un pôle d'enseignement majeur : la ville compte 18 étudiants pour 100 habitants (4^{ème} rang) ! En termes de dynamique, l'arrivée de nouveaux habitants constitue le moteur de la croissance démographique (4^{ème} rang pour le solde migratoire).



Photo : AUCAME

Le solde naturel est en revanche moins vigoureux (9^{ème} rang) en raison d'une surmortalité observée dans l'agglomération (1^{er} rang) et d'un déficit de naissances (12^{ème} rang) lié à la périurbanisation (départ de familles avec enfants en périphérie).

UNE SITUATION SOCIALE PLUS DIFFICILE

CAEN PAR RAPPORT AUX AUTRES AGGLOMERATIONS

UNITE URBAINE DE CAEN - RANG SUR 13

Situation sociale

16 % de personnes pauvres (2020)

6^{ème} rang

4 % des ressources des ménages liées aux minima sociaux (2020)

4^{ème} rang

3 % des ressources des ménages liées aux indemnités chômage (2020)

4^{ème} rang

57 % des 15-64 ans en emploi (2019)

11^{ème} rang

26 % de personnes non diplômées (2019)

5^{ème} rang

12 % des hommes à temps partiel (2019)

2^{ème} rang

20 % des salariés en emploi précaire (2019)

5^{ème} rang

Salaire net horaire moyen des hommes : 15,10 € (2020)

13^{ème} rang

Sources : INSEE, recensement de la population 2019 / Fichier Localisé Social et Fiscal 2020 /

Bases tous salariés 2020 - SIES, ministère de l'Enseignement et de la Recherche - Traitement AUCAME

Quand ils sont en activité, les Caennais sont aussi plus exposés à la précarité professionnelle (5^{ème} rang) en raison notamment du faible niveau de rémunération (13^{ème} rang pour le salaire net horaire). Les hommes sont également plus souvent à temps partiel (2^{ème} rang).

La situation sociale étant plus difficile dans l'agglomération caennaise, les marqueurs sociaux des QPV de Caen la mer sont dans l'ensemble plus défavorables que dans les autres quartiers prioritaires du panel de comparaison.



Photo : AUCAME



Photo : Ville de Caen



Photo : Ville de Caen



Photo : Ville de Caen

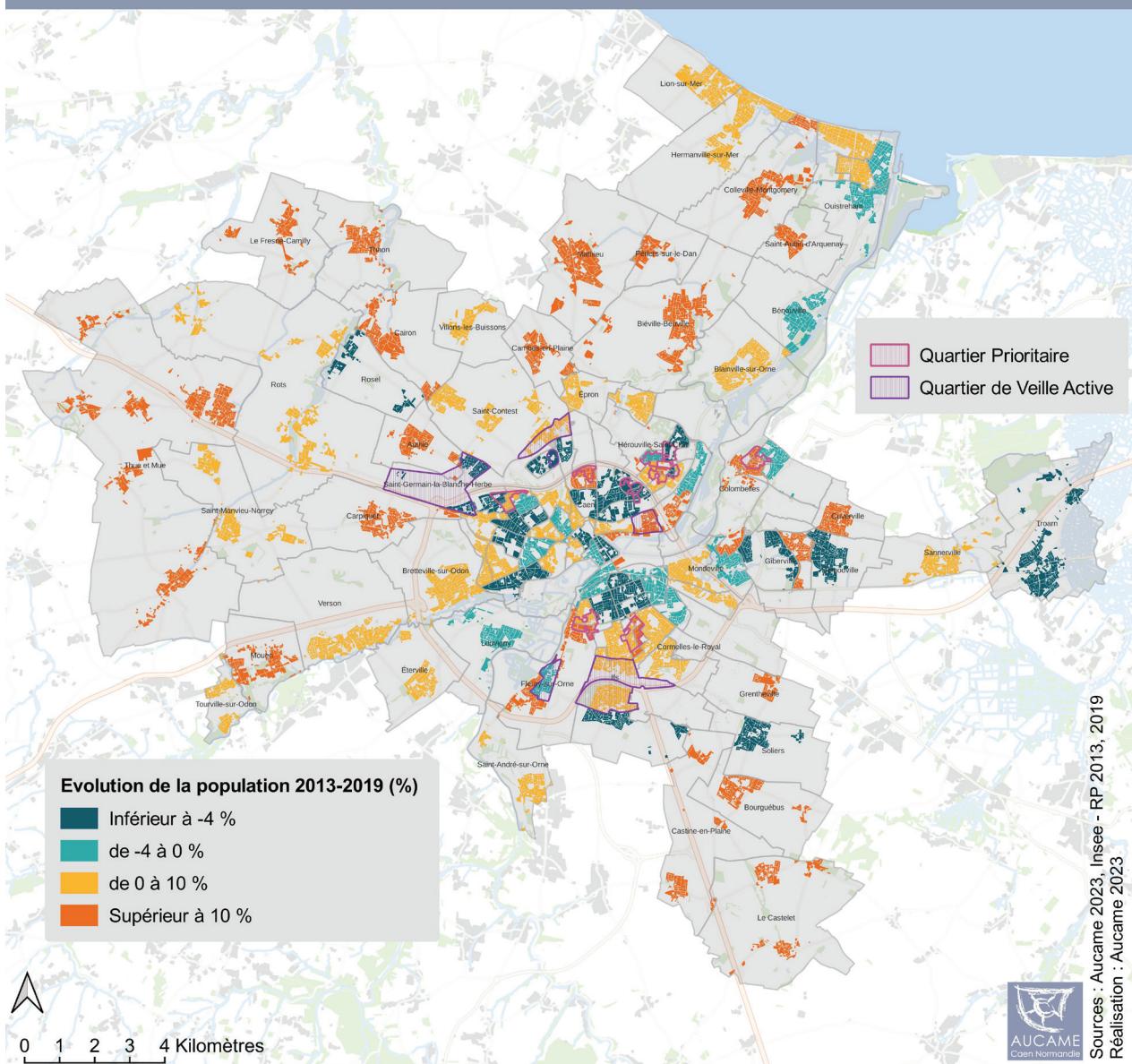


Photo : Ville de Caen

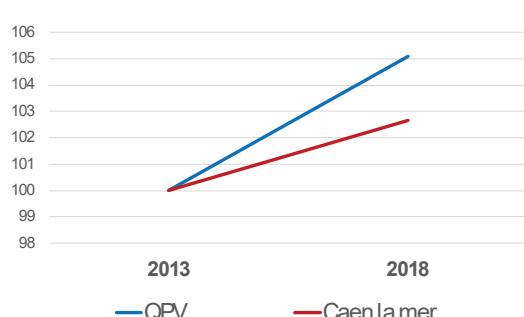
Malgré la vitalité et l'attractivité du bassin caennais, la situation sociale des habitants semble être plus difficile par rapport aux autres villes du panel de comparaison. Les marqueurs sociaux révèlent ainsi une plus forte pauvreté (6^{ème} rang) et une plus grande dépendance aux minima sociaux (4^{ème} rang). La part des indemnités chômage est également plus importante dans les ressources des ménages (4^{ème} rang).

Côté activité professionnelle, les habitants semblent avoir plus de difficulté à trouver un emploi, voire à travailler tout court (11^{ème} rang). Le faible niveau de diplôme et de qualification est sans doute un frein (5^{ème} rang pour les non diplômés).

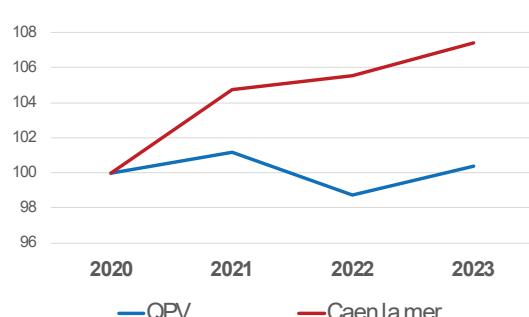
Evolution de la population



RECENSEMENT DE LA POPULATION
(Indice base 100 en 2013)



CPAM - POPULATION COUVERTE
(Indice base 100 en 2020)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

25 700 habitants

12 % des habitants de l'agglomération caennaise¹



24 % d'enfants de moins de 15 ans²

Caen la mer : 16 %



16 % de jeunes de 15-24 ans²

Caen la mer : 17 %



19 % de personnes âgées de 60 ans et plus²

Caen la mer : 25 %



*Source : INSEE, recensement de la population 2018 (nombre d'habitants), 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer)
Traitement AUCAME*

¹ Unité urbaine de Caen au sens de l'INSEE

² Médiane des 6 QPV de Caen la mer

DES QUARTIERS EN PERTE DE VITESSE DÉMOGRAPHIQUE

En termes de dynamique, les quartiers prioritaires ont connu une croissance démographique au cours des années 2010. L'augmentation de la population est liée surtout aux opérations de renouvellement urbain dont ont bénéficié la plupart des QPV. Signe d'une perte d'attractivité, la tendance actuelle est plutôt à la stabilité démographique d'après les chiffres de l'Assurance Maladie (population couverte).

Au sein de Caen la mer, la périurbanisation se poursuit au profit des communes périphériques. Selon le principe des vases communicants, les quartiers de centre-ville perdent une partie de leur population qui part s'installer dans la couronne périurbaine de Caen. Les flux de départs sont tempérés par l'arrivée de nouveaux habitants liée aux constructions de logements neufs, mais aussi à l'acquisition de pavillons et de maisons anciennes par des familles désireuses de vivre en ville. Les quartiers prioritaires bénéficient peu de ces flux d'installation qui s'opèrent le plus souvent dans les quartiers de faubourg au sein de l'agglomération. Beaucoup se situent au pourtour des QPV qui dans les années 60-70 ont été construits à proximité de ces quartiers en plein renouvellement démographique aujourd'hui.



En 2018, 25 700 habitants vivent dans un quartier prioritaire au sein de Caen la mer, soit 12 % de la population de l'unité urbaine de Caen. Comparé aux autres villes du panel, le poids des QPV est important dans l'agglomération (4ème rang) du fait notamment d'Hérouville Saint-Clair dont le quartier prioritaire totalise 9 500 habitants (les 2/5 des habitants des QPV).

DES HABITANTS GLOBALEMENT JEUNES

En termes de profil, les habitants des QPV sont plutôt jeunes. En 2019, les enfants de moins de 15 ans représentent 24 % de la population, la part étant de 16 % sur l'ensemble de Caen la mer.

Bien qu'il y ait beaucoup d'enfants, la proportion est toutefois moindre que dans les autres QPV du panel de comparaison.

La situation est inverse pour les adolescents et les jeunes adultes. Les QPV de Caen la mer comptent en effet 16 % de jeunes âgés de 15 à 24 ans, une proportion supérieure à celle des autres quartiers prioritaires du panel. Cet écart est lié en grande partie aux étudiants plus présents dans les QPV d'Hérouville Saint-Clair et du Calvaire Saint-Pierre, mais aussi à la présence de jeunes actifs dans des quartiers comme la Grâce de Dieu.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Bien que la population soit globalement jeune, les quartiers prioritaires sont aussi concernés par le vieillissement de la population qui affecte la France entière. En 2019, 19 % des habitants des QPV de Caen la mer ont plus de 60 ans, une proportion supérieure à celle des quartiers prioritaires du panel. Le vieillissement de la population est donc localement un enjeu fort dans les QPV, d'autant que les personnes âgées sont souvent dans une situation précaire au sein des quartiers.

DONNÉES PAR QPV

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS EN 2019 (En % de la population)

- Pierre-Heuzé : 21 %
- La Grâce de Dieu : 20 %
- Hérouville Saint-Clair : 19 %
- Chemin Vert : 18 %
- Calvaire Saint-Pierre : 17 %
- La Guérinière : 17 %



Photo : Ville de Caen



Photo : Ville de Caen

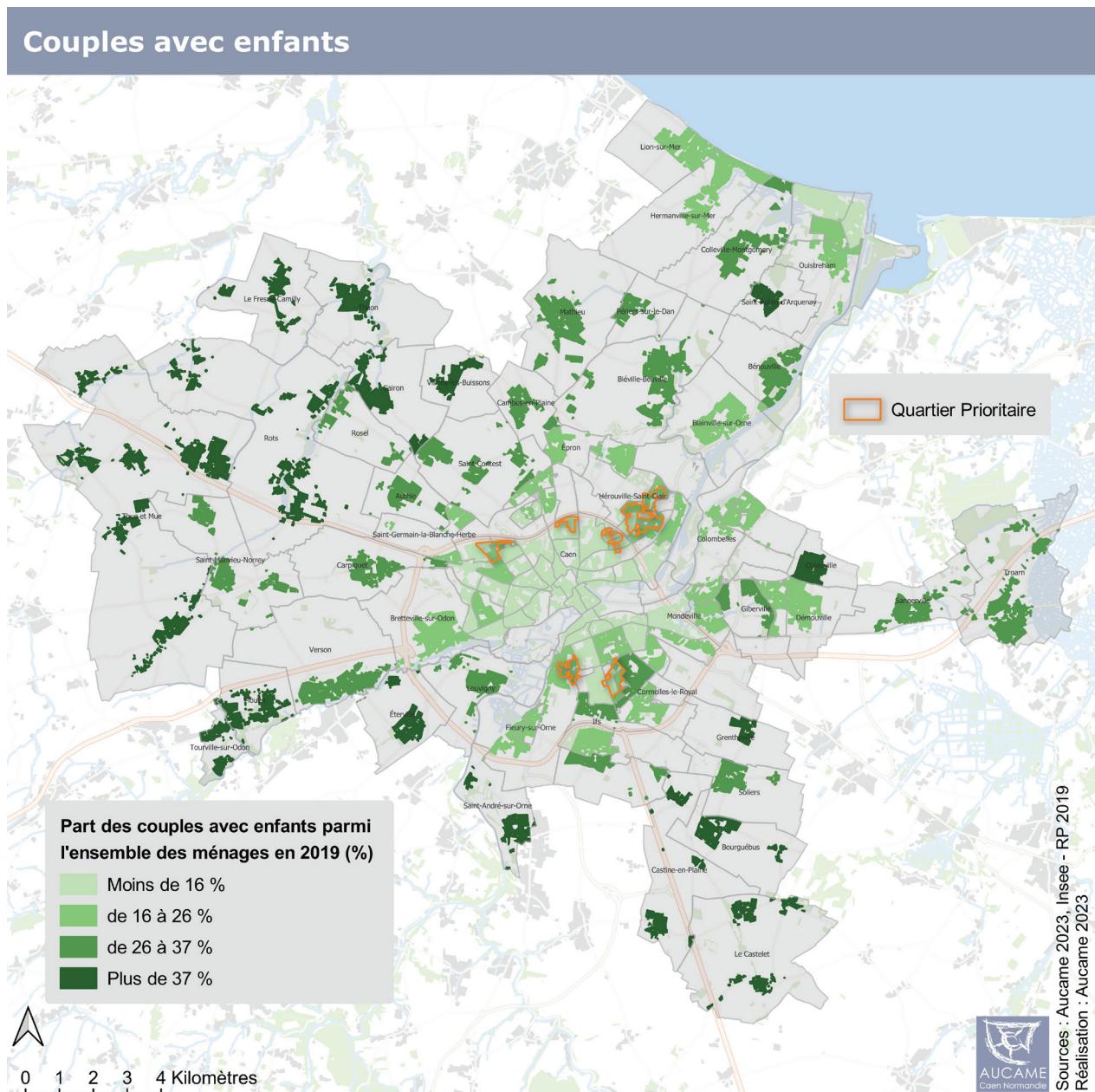


Photo : Ville de Caen

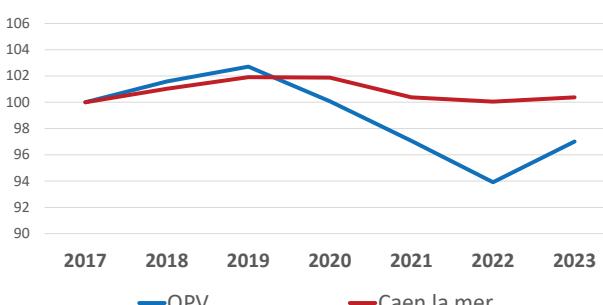
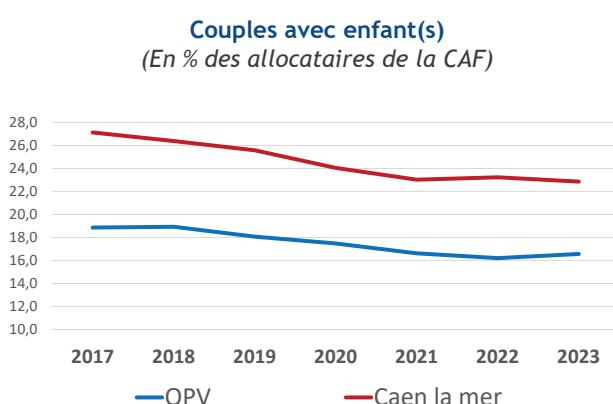


Photo : Ville de Caen

Familles



ÉVOLUTION DES COUPLES AVEC ENFANT(S)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

29 % des ménages comptent 3 personnes ou plus¹

Caen la mer : 25 %



17 % des allocataires de la CAF sont des couples avec enfant(s)

Caen la mer : 23 %



6 % des allocataires de la CAF sont des couples sans enfant(s)

Caen la mer : 5 %

Sources : INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - CAF 2023

Traitement AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

DONNÉES PAR QPV

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS 2017-2023

(Enfants couverts par au moins une prestation CAF)

- Calvaire Saint-Pierre : + 0,5 %
- Pierre-Heuzé : + 0,3 %
- Hérouville Saint-Clair : stable
- Chemin Vert : - 1,7 %
- La Guérinière : - 5,0 %
- La Grâce de Dieu : - 13,5 %

BAISSE DU NOMBRE D'ENFANTS

Au sein des QPV, 29 % des ménages comptent 3 personnes ou plus, la proportion étant de 25 % sur l'ensemble de Caen la mer. L'écart dénote une plus forte présence de familles avec enfants qui explique la part élevée d'enfants dans les quartiers prioritaires.

Sur le plan démographique, le nombre d'enfants est toutefois en recul, la baisse affectant les effectifs dans les écoles des QPV (voir chapitre Éducation).

Une légère inflexion est toutefois à noter dans tous les quartiers prioritaires en 2023 d'après les statistiques de la CAF.

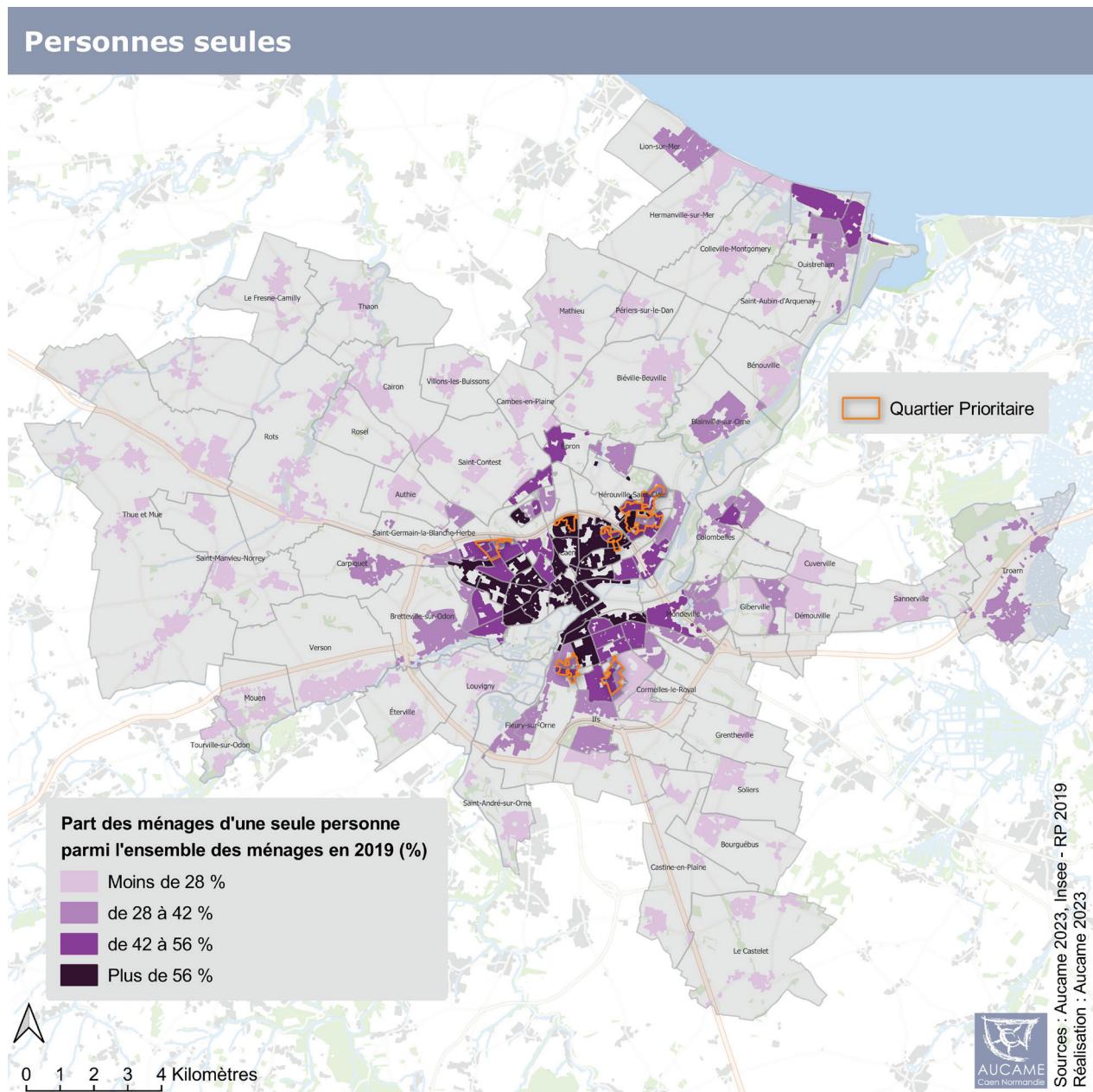
MOINS DE COUPLES AVEC ENFANT(S)

Malgré la présence d'enfants, la part des couples avec enfant(s) est moindre dans les QPV de Caen la mer. L'explication est liée aux dynamiques de périurbanisation (surreprésentation des couples avec enfant(s) dans les espaces périurbains), mais aussi à la part élevée des familles monoparentales vivant dans les quartiers prioritaires sur Caen la mer. Le vivier d'enfants est lié en grande partie à la présence de ces familles monoparentales qui démarque Caen des autres villes du panel de comparaison (2^{ème} rang).

UNE PRÉSENCE DE JEUNES COUPLES

Au sein des familles, les couples sans enfant(s) représentent 6 % des ménages vivant dans les QPV de Caen la mer, la proportion étant de 5 % sur l'ensemble de la Communauté urbaine. Cet écart est lié en partie à la présence de jeunes couples dans les quartiers prioritaires. La part des couples sans enfant(s) reste toutefois inférieure à celle observée sur l'ensemble des QPV du panel.

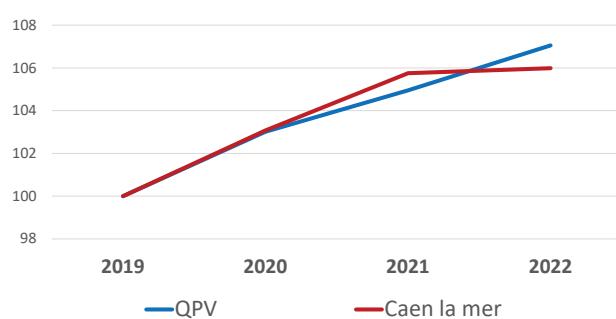
Personnes seules



ÉVOLUTION DES MÉNAGES D'UNE SEULE PERSONNE

PERSONNES ISOLEES SANS ENFANT

(En % des allocataires de la CAF - Indice base 100 en 2019)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

46 % des ménages sont constitués d'une seule personne¹

Caen la mer : 45 %



2 % des allocataires de la CAF sont étudiants¹

Caen la mer : 16 %



6 % des habitants ont plus de 75 ans¹

Caen la mer : 9 %



Sources : INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - CAF 2022

Traitement AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

UNE FORTE PRÉSENCE D'ÉTUDIANTS

Dans les QPV, la part élevée de personnes seules est aussi liée à la présence d'étudiants et de jeunes actifs parmi les habitants. Au sein du panel de comparaison, les quartiers prioritaires de Caen la mer se démarquent par le nombre relativement important d'étudiants vivant sur leur territoire, principalement à Hérouville Saint-Clair et au Calvaire Saint-Pierre proches des pôles d'enseignement supérieur. Les jeunes concernés (dont beaucoup sont étrangers) méritent une attention particulière du fait de la situation sociale parfois difficile des étudiants aujourd'hui. Au niveau national, 20 % des étudiants déclarent être en grande difficulté financière et près de la moitié renoncent à des achats alimentaires pour des raisons financières.

DONNÉES PAR QPV

PERSONNES SEULES EN 2019
(En % des ménages)

- Calvaire Saint-Pierre : 58 %
- Pierre-Heuzé : 52 %
- Hérouville Saint-Clair : 47 %
- La Guérinière : 45 %
- La Grâce de Dieu : 44 %
- Chemin Vert : 41 %

PRÈS DE LA MOITIÉ DES MÉNAGES CONSTITUÉS D'UNE SEULE PERSONNE

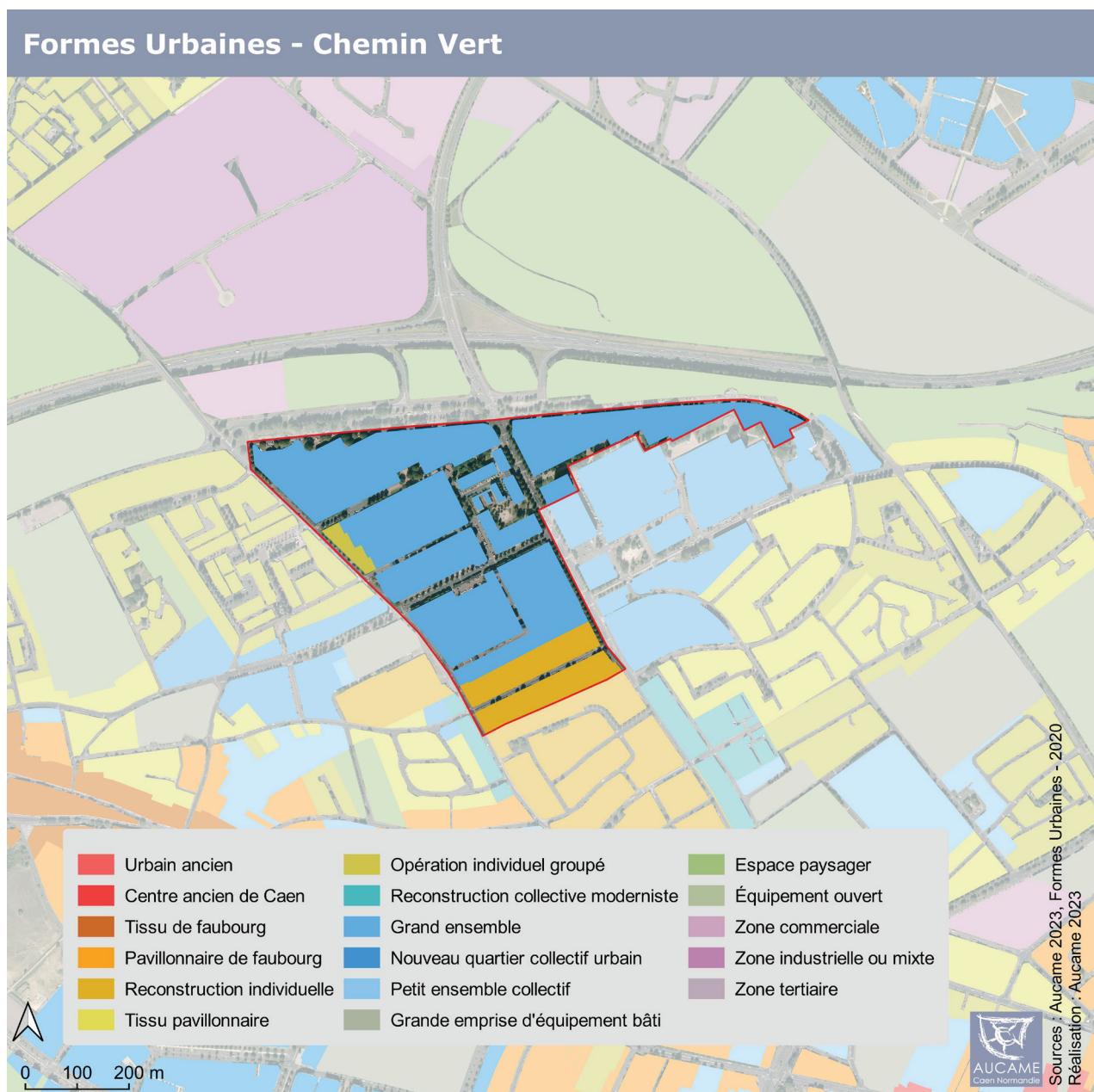
En 2019, les personnes seules concernent près de la moitié des ménages vivant dans les QPV de Caen la mer, la proportion étant supérieure à celle observée parmi les quartiers prioritaires du panel de comparaison. L'isolement constitue donc un enjeu fort pour les habitants des QPV, les premiers concernés étant les personnes les plus âgées. En 2019, 6 % des habitants ont plus de 75 ans, une part plus élevée comparée aux autres quartiers prioritaires du panel. Après 80 ans, plus de la moitié des habitants vivent seuls. Au sein de la population, la solitude ne touche pas que les personnes âgées. Sur l'ensemble de la Communauté urbaine, près de 20 % des 40-55 ans vivent ainsi seuls.



Photo : AUCAME

FORMES URBAINES

L'EXEMPLE DU CHEMIN VERT

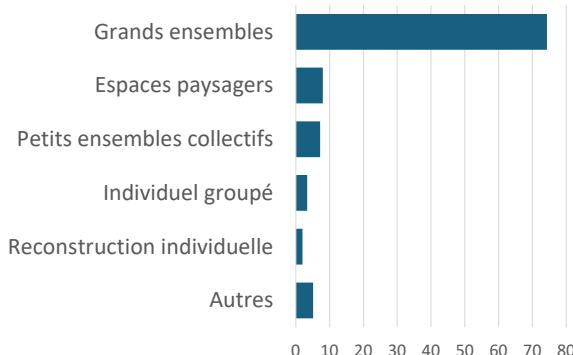


DES GRANDS ENSEMBLES D'HABITAT COLLECTIF

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-HM de Caen la mer, l'AUCAME a réalisé en 2022 un atlas des formes urbaines couvrant l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine. Un focus a été réalisé sur les QPV pour apprécier le bâti et l'agencement des espaces publics. La carte ci-contre permet par exemple de caractériser le Chemin Vert.

FORMES URBAINES DOMINANTES

Total QPV de Caen la mer
(en % des surfaces aménagées)



Au sein des quartiers prioritaires, les grands ensembles constituent la forme urbaine dominante. Ils couvrent 74 % de la surface aménagée. Au sein des QPV, l'habitat est aussi constitué de petits ensembles collectifs, mais la forme urbaine générée ne concerne que 7 % de la surface occupée. Les quartiers prioritaires comptent en revanche très peu de maisons individuelles ou groupées, à l'exception notable du Calvaire Saint-Pierre. Dans le tissu urbain, les QPV se démarquent par ces grands ensembles qui façonnent le cadre de vie quotidien des habitants. Quelques espaces paysagers viennent agrémenter le paysage urbain (espaces verts aménagés et/ou arborés).



Photo : Ville d'Hérouville St-Clair

Quartier Haute-Folie, Hérouville St-Clair

DES QUARTIERS DENSÉMENT PEUPLÉS

L'habitat étant majoritairement constitué de grands ensembles, la densité de population est très élevée. En 2018, la densité moyenne des QPV de Caen la mer est de 143 habitants par hectare, une concentration d'habitants 4 fois supérieure à celle des autres quartiers ordinaires (35). Les 2 quartiers prioritaires les plus densément peuplés sont le Chemin Vert (164 habitants par hectare) et Hérouville Saint-Clair (162). A l'inverse, la population du Calvaire Saint-Pierre est beaucoup plus épars (110 habitants par hectare) du fait de la présence de pavillons et d'individuels groupés. Au sein des QPV, la promiscuité des habitants influe fortement sur leur vie quotidienne. Elle explique aussi la forte vulnérabilité des habitants face au COVID lors de la crise sanitaire (2 fois plus de contaminations que dans les autres quartiers).

DENSITÉ DE POPULATION

(en habitants par hectare)

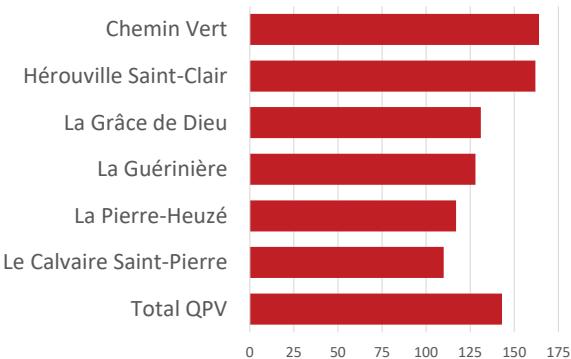


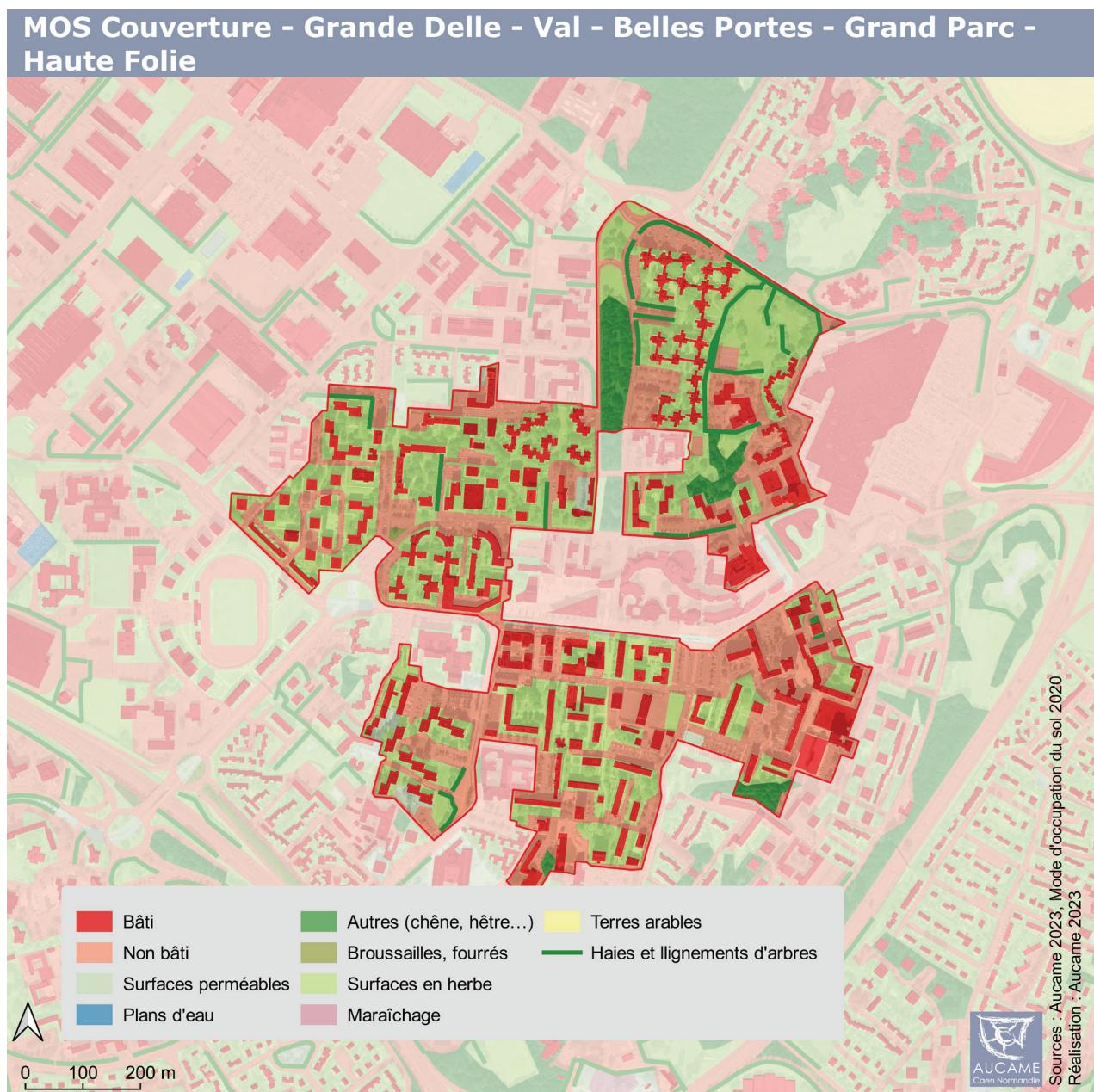
Photo : Aucame

Quartier du Chemin Vert, Caen

Cadre de vie

COUVERTURE DU SOL

L'EXEMPLE D'HEROUVILLE SAINT-CLAIR

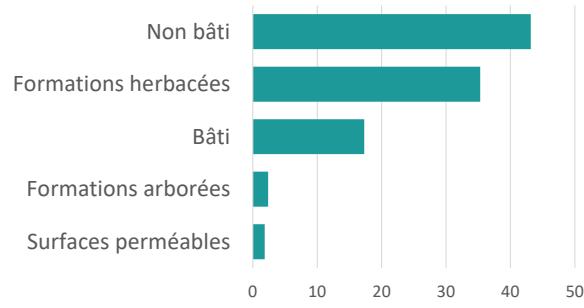


DES QUARTIERS TRÈS VÉGÉTALISÉS

Le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'AUCAME se sont associés pour réaliser un mode d'occupation du sol (MOS) sur l'ensemble du territoire de Caen-Métropole. Plusieurs millésimes ont été réalisés, 2012, 2016 et 2020. Pour effectuer le diagnostic du contrat de ville, un focus a été fait sur les QPV de Caen la mer. La carte précédente montre l'occupation du sol au sein d'Hérouville Saint-Clair. Sur l'ensemble des quartiers prioritaires, l'emprise au sol du bâti ne représente que 17 % de la superficie totale. Les grands ensembles générèrent un paysage urbain qui, en réalité, laisse une large place à la nature en ville. Constitués principalement de pelouses parfois arborées, les espaces végétalisés couvrent 35 % de la surface, 2 fois plus que les immeubles eux-mêmes. Les espaces artificialisés non bâties occupent une place encore plus importante du fait de la configuration originelle des quartiers. Au sein des QPV, 43 % des sols sont couverts de routes et de parkings pour pouvoir assurer la circulation des véhicules, en premier lieu les voitures des résidents pour qui les infrastructures avaient été conçues au départ.

COUVERTURE DU SOL DOMINANTE

Total QPV de Caen la mer
(en % des surfaces aménagées)



DES QUARTIERS VULNÉRABLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans les QPV, les habitants sont particulièrement exposés et impactés par la crise climatique. En 2022, 70 % des personnes vivant en QPV interrogées par l'Institut Harris⁴ ont indiqué avoir été confrontées à des températures trop élevées durant l'été, contre 56 % au niveau national. Les effets sont liés en grande partie à la structure des bâtiments (grands ensembles collectifs souvent vétustes), mais aussi aux sols imperméabilisés (surfaces bitumées et bétonnées) qui créent des îlots de chaleur. Les espaces verts atténuent les impacts, mais la faible densité d'arbres limite les zones ombragées sur les sols. Les enjeux climatiques incitent à reconfigurer les quartiers prioritaires en changeant les formes urbaines et en privilégiant la nature en ville pour améliorer le cadre de vie et rendre la vie plus agréable l'été. C'est dans cet esprit que le programme de rénovation urbaine (PRU) du Chemin Vert, en phase de démarrage, a été conçu.

⁴ Enquête sur la vie dans les quartiers populaires réalisée entre le 26 août et le 5 septembre 2022 auprès d'un échantillon de 1 030 personnes représentatif de la population française et d'un échantillon de 702 personnes représentatif des habitants des QPV (population âgée de 18 ans et plus).



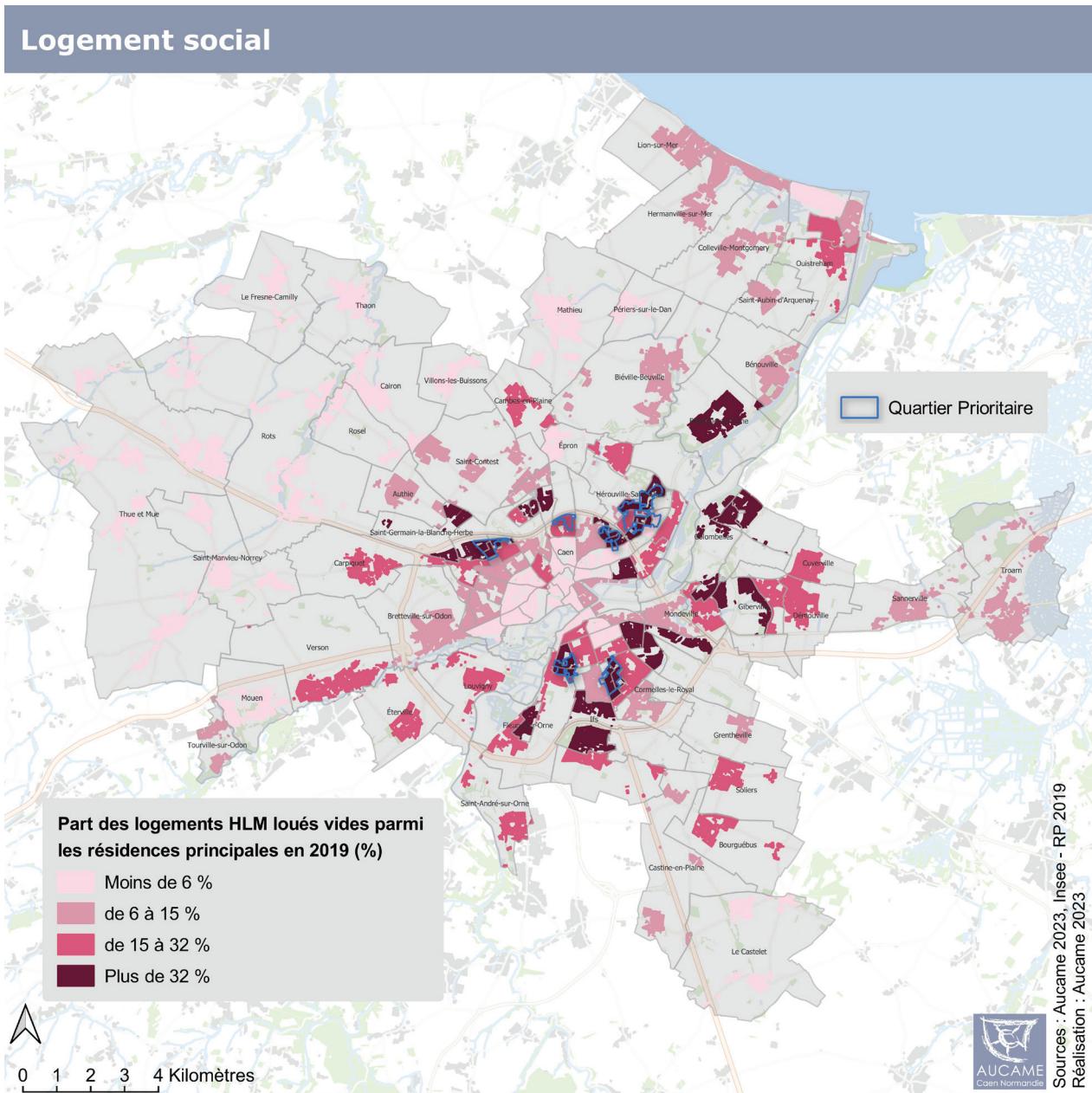
Quartier du Chemin Vert, Caen



Photo : Ville d'Hérouville St-Clair

Quartier du Bois, Hérouville St-Clair

Logement



DES GRANDS QUARTIERS D'HABITAT NÉS DANS LES ANNÉES 60-70

Historiquement, les QPV de Caen la mer sont sortis de terre dans les années 60-70 pour faire face à la croissance démographique (l'une des plus fortes de France à cette époque) générée par les politiques de déconcentration industrielle. Le transfert d'établissements de Paris vers Caen a suscité la création de nombreux emplois et, dans leur sil-

lage, l'arrivée de nombreuses familles. Induisant d'importants besoins en logements, cet afflux de population a nécessité la construction de grands ensembles d'habitat collectif concentrés dans des quartiers nouveaux. Classés zones à urbaniser en priorité (ZUP), ces grands quartiers étaient considérés à l'époque comme des modèles de modernité où il faisait bon vivre.

UN PARC DE LOGEMENTS VIEILLISSANT

Si le profil des habitants a fortement changé depuis les Trente Glorieuses, les quartiers prioritaires héritent néanmoins du patrimoine de cette période. La quasi-totalité du parc est constituée de logements collectifs (2 fois plus que sur Caen la mer) dont les 3/5 ont été construits dans les années 60-70. L'ancienneté du parc est bien plus

élevée que dans les autres QPV du panel de comparaison dont les constructions sont globalement plus récentes. La vétusté constitue en soi un enjeu car elle impacte l'attractivité des quartiers (logements peu prisés par les habitants) et les performances énergétiques des bâtiments.

UN PARC SOCIAL DOMINANT

Dans les QPV de Caen la mer, 78 % du parc est constitué de logements sociaux, une part 3 fois supérieure à celle de la Communauté urbaine. En volume, les bailleurs sociaux gèrent 9 900 logements en 2021. Comparé aux QPV des autres villes du panel, la taille des logements est plutôt grande, près de la moitié d'entre eux ayant 4 pièces ou plus. A l'origine, les quartiers avaient été construits pour accueillir des familles avec enfants. En miroir, la part des logements d'une ou deux pièces est moindre dans les quartiers prioritaires de Caen la mer. Signe sans doute d'un manque de petits logements, 35 % des locations sont considérées comme sous-occupées par les bailleurs. Côté performance énergétique, 62 % des logements sociaux ont une étiquette DPE « C » et 31 % « D » en 2023. Les logements très mal isolés représentent moins de 1 % du parc. Les opérations de rénovation opérées chaque année (270 logements en 2022) contribuent à améliorer l'habitabilité globale du parc social et limitent l'impact de la hausse des coûts de l'énergie sur le pouvoir d'achat des habitants. En 2023, la majorité des locataires se disent satisfaits de leur logement (entre 73 % et 83 % selon les QPV⁵).

QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

97 % de logements collectifs¹

Caen la mer : 54 %

58 % des logements construits entre 1946 et 1970¹

Caen la mer : 27 %



9 900 logements sociaux

78 % du parc de logements¹

Caen la mer : 24 %



46 % des logements sociaux ont quatre pièces ou plus¹

Caen la mer : 38 %



15 % de logements locatifs privés

Caen la mer : 30 %



Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2021, INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer).

Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

DONNÉES PAR QPV

LOGEMENTS SOCIAUX EN 2019

(en % des ménages)

- La Guérinière : 95 %
- Pierre-Heuzé : 95 %
- Chemin Vert : 83 %
- Calvaire Saint-Pierre : 74 %
- La Grâce de Dieu : 73 %
- Hérouville Saint-Clair : 62 %

⁵ Source : enquête de satisfaction régionale 2023 auprès des locataires HLM.

UN PARC LOCATIF PRIVÉ TRÈS PRÉSENT

L'une des grandes spécificités des QPV de Caen la mer est la part élevée de logements locatifs privés. En 2019, 15 % du parc appartient ainsi au secteur libre, une proportion bien supérieure à l'ensemble des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

Deux quartiers font exception, La Guérinière et La Pierre-Heuzé où la quasi-totalité des logements appartient à des bailleurs sociaux. L'importance du parc privé constitue un enjeu fort dans les QPV, car les copropriétés concernées sont souvent fragiles du fait de la situation financière des habitants. Nécessitant la mobilisation de tous les propriétaires, les opérations de rénovation des logements collectifs sont plus difficiles à entreprendre. Les locataires du parc privé sont donc potentiellement plus exposés à la vulnérabilité énergétique.

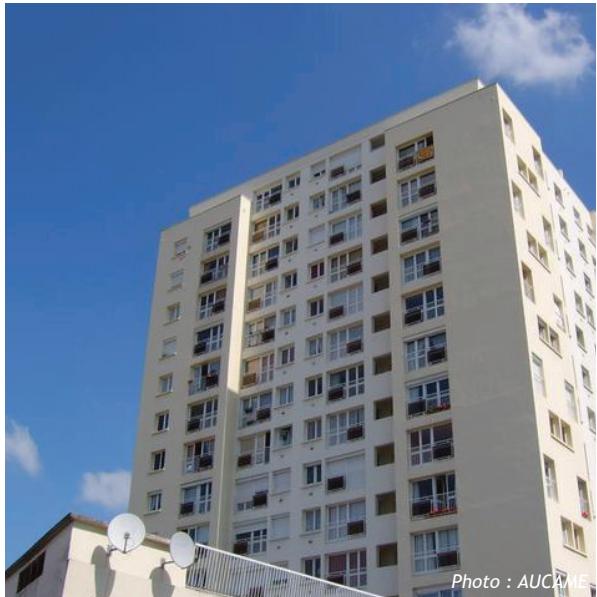


Photo : AUCAME

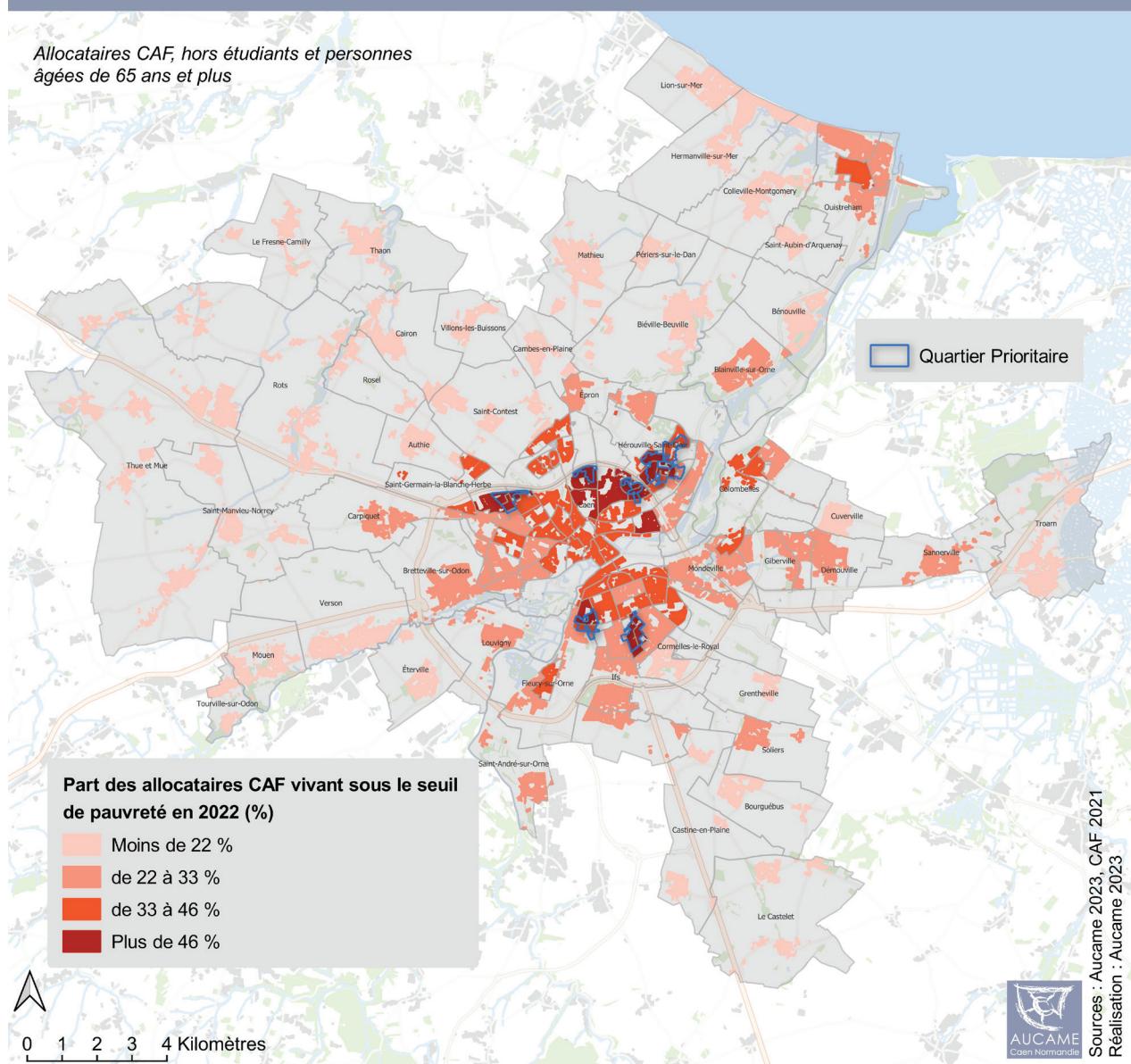
Quartier de la Guérinière, Caen



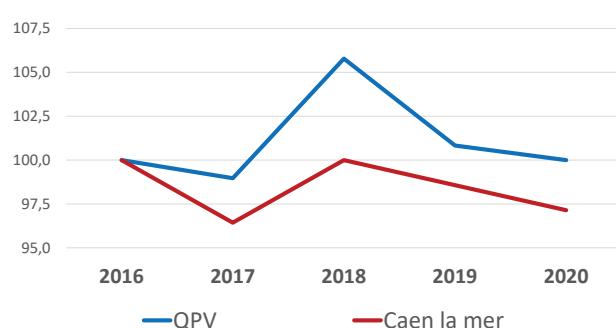
Photo : Aucame

Quartier de la Pierre Heuzé, Caen

Ménages à bas revenus



TAUX DE PAUVRETÉ
(en % des ménages - Indice base 100 en 2016)



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

48 % des personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté¹

Caen la mer : 14 %



68 % des personnes seraient pauvres en l'absence de prestations sociales¹

Caen la mer : 22 %

Les prestations sociales représentent **31 %** des ressources des ménages¹

Caen la mer : 7 %

Un quart des ménages a déclaré moins de **2 925 €** de revenus aux impôts¹

Caen la mer : 14 600 €



Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2021, INSEE, recensement de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer).

Traitement AUCAME

¹ Médiane des 6 QPV de Caen la mer

DES LOYERS PEU ÉLEVÉS DANS LE PARC SOCIAL

Le parc étant constitué majoritairement de logements sociaux, les QPV attirent une population aux ressources limitées. En 2021, le loyer moyen dans le parc social s'élève à 5,23 € par m², le montant étant de 5,87 € sur l'ensemble de Caen la mer. A titre de comparaison, les loyers dans le parc privé s'élèvent en janvier 2024 à 15,03 €/m² à Caen et 12,10 € à Hérouville Saint-Clair⁶, des montants bien supérieurs au parc social.

Le niveau des loyers dans le parc social permet aux personnes les plus modestes de se loger à des prix abordables, d'où la part élevée de ménages en situation de précarité dans les quartiers prioritaires. En 2022, la moitié des locataires de logements sociaux perçoivent ainsi un revenu inférieur à 40 % du plafond PLUS, soit une somme inférieure à 700 € pour une personne seule. La situation sociale est donc difficile pour beaucoup d'habitants des QPV.

UN FORT TAUX DE PAUVRETÉ

En 2020, près de la moitié des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1 160 €⁷ par mois pour une personne seule. En l'absence de prestations sociales, 68 % des habitants seraient pauvres dans les QPV de Caen la mer. Le système de protection sociale constitue une bâquille financière pour une grande partie de la population. En 2020, les prestations sociales représentent 31 % des ressources des ménages, 4 fois plus que sur l'ensemble de Caen la mer. Malgré les aides apportées, une partie de la population se trouve dans une situation de grande précarité. Hors prestations sociales, un quart des ménages a déclaré moins de 2 925 € aux impôts, soit une somme inférieure à 245 € par mois ! La part des « très bas revenus » est plus importante à Caen la mer que sur l'ensemble des QPV du panel de comparaison.

DONNÉES PAR QPV

TAUX DE PAUVRETÉ EN 2020 (en % des ménages)

- La Guérinière : 53 %
- Pierre-Heuzé : 51 %
- Chemin Vert : 50 %
- Calvaire Saint-Pierre : 47 %
- La Grâce de Dieu : 41 %
- Hérouville Saint-Clair : 37 %

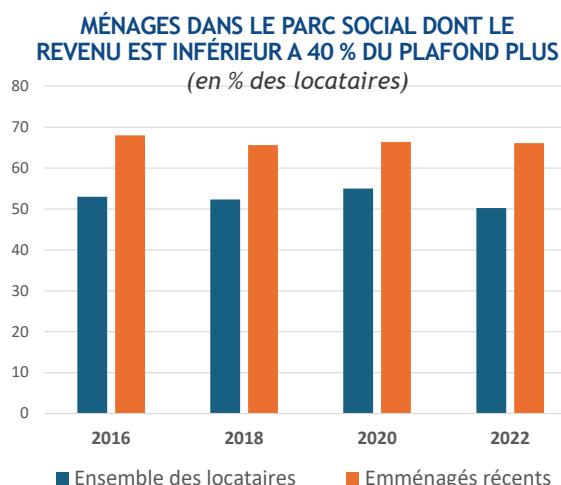
⁶ Source : uestfrance-immo.com.

⁷ Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population française.

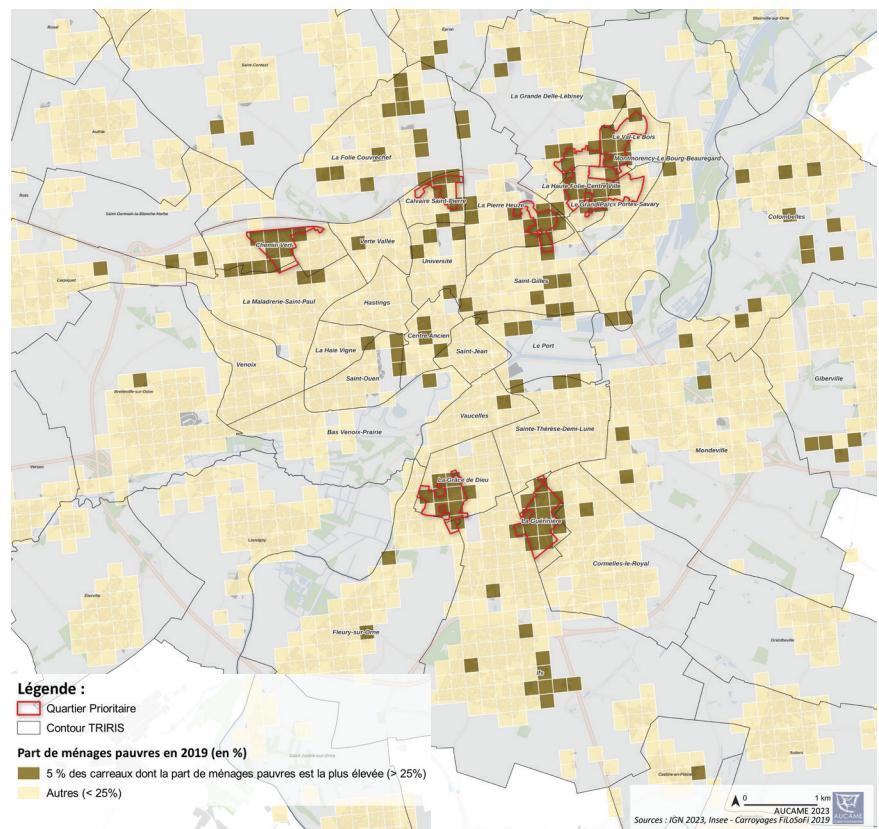
DES LOCATAIRES DE PLUS EN PLUS PAUVRES DANS LE PARC SOCIAL

Tous les ans, de nouveaux habitants s'installent dans les QPV de Caen la mer. Le turn-over dans le parc social concerne environ 6 % des logements. Sur la période du précédent contrat de ville, le niveau de vie des nouveaux arrivants est globalement inférieur à celui des personnes déjà présentes. En 2022, les 2/3 des emménagés récents perçoivent un revenu inférieur à 40 % du plafond PLUS ! La rotation observée dans le parc social renforce par conséquent la pauvreté, d'où l'enjeu des politiques de peuplement pour déconcentrer les quartiers prioritaires et mieux répartir les personnes défavorisées au sein de Caen la mer dans une logique de mixité sociale.

Les chiffres les plus récents révèlent un léger recul de la pauvreté sur l'ensemble des QPV et Caen la mer dans son ensemble. Cette inflexion est liée à la vitalité du marché du travail, mais aussi aux prestations sociales qui soutiennent le niveau de vie d'une partie des habitants. Si le niveau de vie des quartiers prioritaires est en croissance (+ 6 % entre 2016 et 2020), les revenus déclarés par les ménages sont au contraire en recul (- 5 % entre 2018 et 2020). Cette diminution révèle une précarisation des emplois car les 2/3 des revenus déclarés concernent des revenus d'activités. L'amélioration du niveau de vie est liée essentiellement aux prestations sociales.



MÉNAGES PAUVRES DANS L'AGGLOMERATION CAENNAISE (CARROYAGE INSEE - Carreaux de 200 x 200m)



DES ÎLOTS ÉPARS DE PAUVRETÉ

Sur le territoire de Caen la mer, les populations pauvres vivent surtout dans le tissu urbain. Elles sont très concentrées dans les QPV, mais quelques îlots disséminés accueillent également des habitants en situation de pauvreté. Les données carroyées de l'INSEE (utilisées par l'Etat pour définir la nouvelle géographie prioritaire) permettent de les localiser. En se limitant aux îlots où la pauvreté touche plus de 25 % des habitants, les personnes à bas revenus se situent surtout dans l'hypercentre et dans quelques îlots épars répartis dans plusieurs communes. Il n'existe pas vraiment de poche de pauvreté en dehors des quartiers prioritaires, à quelques exceptions près comme Saint-Jean-Eudes, la Folie-Couvrechef, le nord de l'Université à Caen et le sud-est de la Ville d'Ifs.

Attractivité - image

UNE MAUVAISE IMAGE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Interrogés via les Conseils citoyens et dans le cadre des travaux menés par l'IRTS, les habitants des QPV de Caen la mer ont exprimé la mauvaise image des quartiers à l'extérieur. Les raisons invoquées sont multiples : le cadre urbain (grands ensembles d'habitat social), les habitants (population pauvre, diversité ethnique...), l'enclavement des quartiers, le climat d'insécurité... Souvent stigmatisées, les populations des quartiers prioritaires font l'objet de discriminations, notamment face à l'emploi. Cette mauvaise image altère l'attractivité globale des QPV dans l'agglomération.

QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

13 % des ménages ont emménagé depuis moins de 2 ans¹

Caen la mer : 18 %



6 % des logements sociaux ont changé de locataires en 1 an¹

Caen la mer : 8 %



10 % de demandeurs de logements sociaux ont mentionné un QPV en premier choix

26 % des attributions de logements sociaux ont été réalisées dans un QPV

5 % des logements sociaux sont vacants¹

Caen la mer : 4 %



Sources : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2021 - AFIDEM 2022 - INSEE, recensements de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer)

Traitement AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

DES QUARTIERS PEU ATTRACTIFS

Au-delà de l'image, plusieurs indicateurs attestent de cette faible attractivité des quartiers de la politique de la ville. Au regard de la démographie, 13 % des ménages des QPV ont emménagé depuis moins de 2 ans, la proportion étant de 18 % à l'échelle de Caen la mer. Les flux d'arrivées sont globalement plus intenses dans les autres quartiers prioritaires du panel de comparaison. Les rotations observées dans le parc social conduisent au même constat (faible « turn-over »).

DES ARRIVÉES PAS TOUJOURS CONSENTEES

Au sein de Caen la mer, 29 % des logements sociaux se situent dans un QPV en 2022. Or, cette année-là, 10 % seulement des demandeurs de logements sociaux ont mentionné un quartier prioritaire en premier choix. Après examen, 26 % des attributions ont été réalisées dans un QPV, soit 1 demande pour 3 attributions. L'arrivée dans un quartier prioritaire n'est donc pas toujours souhaitée, ce qui peut être source de tension ou de « mal-être » pour les nouveaux habitants.

PLUS DE VACANCE DANS LE PARC SOCIAL

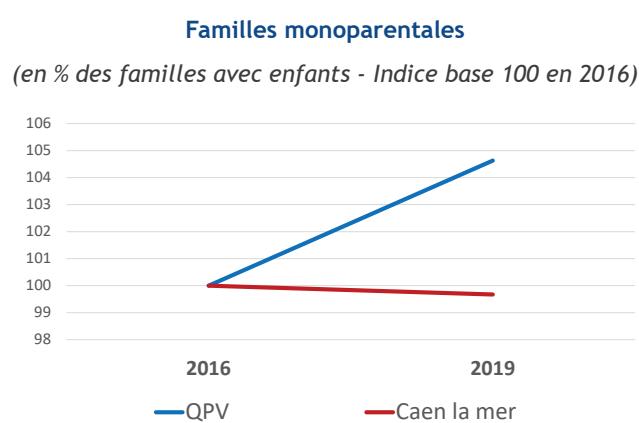
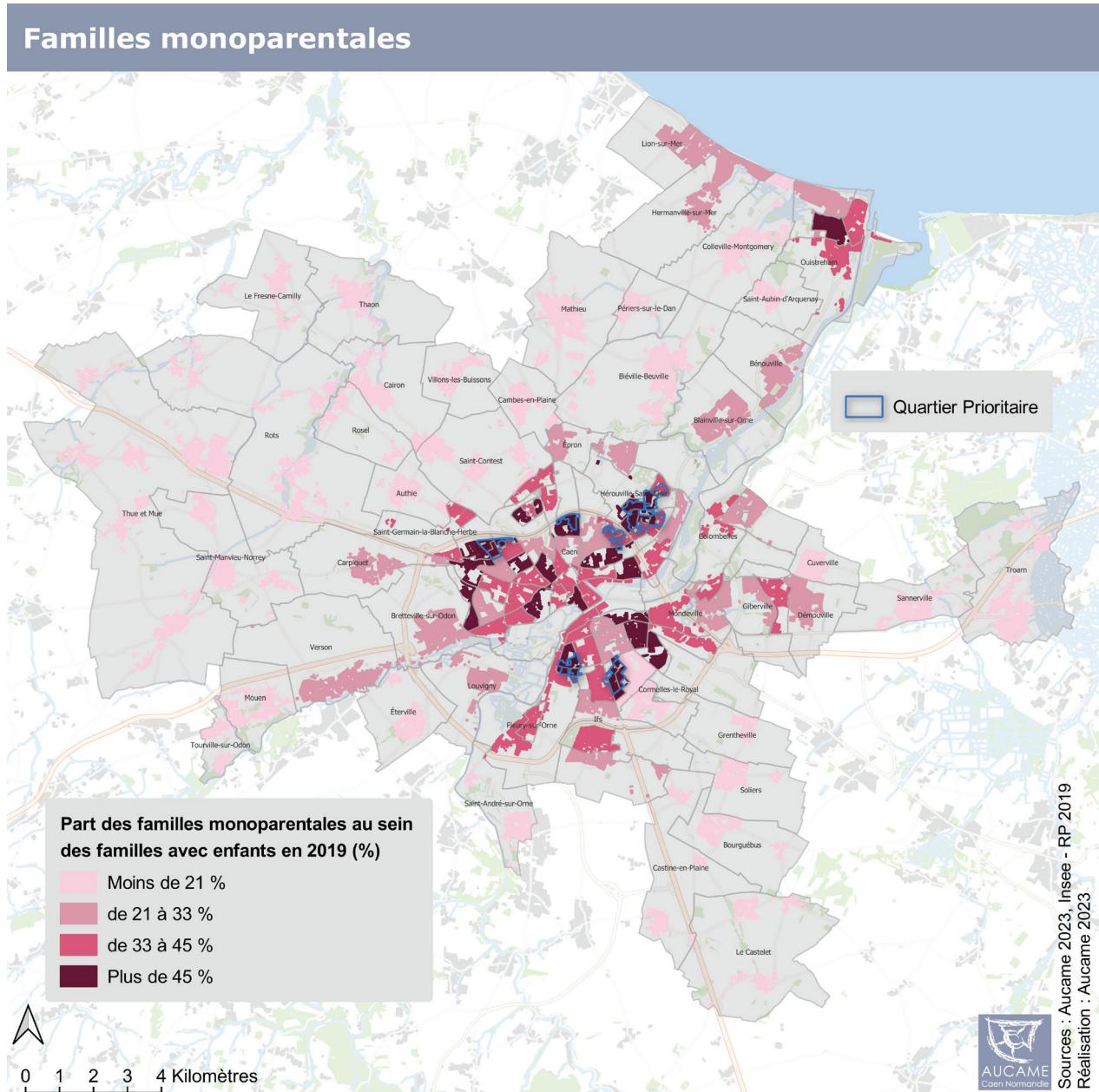
En 2021, 5 % des logements sociaux sont vacants dans le parc social des quartiers prioritaires, la proportion étant de 4 % sur l'ensemble du parc social de Caen la mer. Par rapport aux autres villes du panel de comparaison, la vacance est plus marquée dans les QPV de l'agglomération caennaise. La part élevée de logements inoccupés est sans doute liée aux formes urbaines et à l'ancienneté du parc qui limitent leur attractivité. La Grâce de Dieu et la Guérinière sont les quartiers les plus impactés.

DONNÉES PAR QPV

TAUX DE VACANCE DU PARC SOCIAL EN 2021
(en % des logements sociaux)

- La Grâce de Dieu : 8 %
- La Guérinière : 7 %
- Pierre-Heuzé : 6 %
- Calvaire Saint-Pierre : 5 %
- Hérouville Saint-Clair : 4 %
- Chemin Vert : 4 %

Familles monoparentales



QUARTIERS PRIORITAIRES DE CAEN LA MER

Compteurs : situation des QPV de Caen la mer vis-à-vis des quartiers prioritaires du panel de comparaison.

41 % de familles monoparentales parmi les familles avec enfants¹

Caen la mer : 33 %



En France, 53 % des familles monoparentales vivant dans un QPV sont pauvres

Sources : INSEE, recensements de la population 2019 (QPV) et 2020 (Caen la mer) - INSEE, Fichier localisé et fiscal 2019

Traitements AUCAME

1 Médiane des 6 QPV de Caen la mer

Au niveau national, 425 000 séparations conjugales (divorce, rupture de PACS ou d'union libre) ont lieu en moyenne chaque année, les ruptures impliquant 380 000 enfants mineurs⁸. Plus de 1,2 million de personnes sont ainsi impactées tous les ans, soit 2 % de la population. Suite à une séparation, les enfants résident avec leur mère dans 85 % des cas.

DE PLUS EN PLUS DE FAMILLES MONOPARENTALES

Sur Caen la mer, 12 600 familles sont monoparentales, soit 10 % des ménages. Leur nombre a progressé de 20 % entre 2009 et 2020, les couples avec enfant(s) étant au contraire en recul de 8 % sur la même période. Lorsqu'elles se produisent, les séparations sont souvent sources de déménagement et de difficultés financières. Au niveau national, 41 % des enfants vivant dans une famille monoparentale sont pauvres. Les contraintes financières poussent les parents (en premier lieu les mères ayant la charge des enfants) à trouver des logements peu chers. Les QPV vont ainsi accueillir un nombre important de familles monoparentales du fait du bas niveau des loyers dans le parc social.

⁸ Source : Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES).

UNE PART ÉLEVÉE DE FAMILLES MONOPARENTALES

En 2019, 41 % des familles avec enfants sont monoparentales dans les quartiers prioritaires de Caen la mer, la proportion étant de 33 % sur l'ensemble de la Communauté urbaine. Par rapport aux autres villes du panel de comparaison, la part des familles monoparentales est plus élevée dans les QPV de Caen la mer. Elle tend même à s'accroître au fil des années. L'enjeu est donc important pour les quartiers. La part élevée des familles monoparentales n'est pas forcément le reflet de tensions conjugales plus marquées sur le territoire caennais. Elle est surtout liée à la périurbanisation, les couples avec enfant(s) étant très nombreux en milieu périurbain.

DES CONDITIONS DE VIE DIFFICILES

Au niveau national, 53 % des familles monoparentales vivant dans un quartier prioritaire sont pauvres. Aux difficultés financières viennent s'ajouter les contraintes du quotidien qui rendent compliquée l'organisation de la vie des familles. La charge mentale des mono-parents est très lourde car il est difficile de concilier vie sociale, vie professionnelle et vie familiale lorsque l'on est seul(e) à s'occuper des enfants. L'exercice de la parentalité n'est pas facile et laisse peu de place à la vie personnelle. Lorsqu'elles travaillent, les mères occupent souvent des emplois précaires, avec des horaires atypiques qui ne facilitent pas l'éducation et la garde des enfants. Livrés à eux-mêmes, ces derniers sont souvent fragilisés et sujets à des difficultés scolaires ou comportementales préjudiciables pour leur croissance et leur épanouissement.

DONNÉES PAR QPV

TAUX FAMILLES MONOPARENTALES EN 2019 (en % des familles avec enfants)

- Chemin Vert : 47 %
- La Guérinière : 44 %
- La Grâce de Dieu : 41 %
- Calvaire Saint-Pierre : 40 %
- Hérouville Saint-Clair : 36 %
- Pierre-Heuzé : 35 %

Au sommaire du volume 2 à suivre...

ÉTRANGERS

ÉDUCATION

NIVEAU DE FORMATION

EMPLOYABILITÉ

CHÔMAGE

PRÉCARITÉ PROFESSIONNELLE

MOBILITÉ

COMMERCES ET SERVICES

NUMÉRIQUE

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

SANTÉ

INSÉCURITÉ

CE QUE NE DISENT PAS LES STATISTIQUES

LES ENJEUX QUI RESSORTENT DU DIAGNOSTIC

Directeur de publication : Patrice DUNY

Réalisation : Aucame 2024

Contact : jp.briand@aucame.fr



AUCAME
Caen Normandie

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN
Tel. : 02 31 86 94 00
email : contact@aucame.fr / site web : www.aucame.fr